



Justice is Truth in Action

International Headquarters

P.O. Box 17110
2502 CC The Hague
The Netherlands
Phone : +31 30 236 93 86
Fax : +31 30 230 45 11
E-mail : imar@euronet.nl
Bank nr. : ABNANL 2R 41.34.75.441 - Amro Bank - P.O. Box
165 - 2501 AP The Hague, The Netherlands
Chamber of Commerce Haaglanden nr. 27199993

Centre for Legal Information, Analysis and Actions

Kirkestrædet, 1
Veksø / Sj – 3670
Denmark
Phone: +45 47108798 (in case of emergency, please call:
+45 40753367)
Fax: +45 47108708
E-mail: justitia_cdaj@yahoo.dk

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08
Fax : +33 1 40 07 21 09

Réf. : 01060104/SG/LL

La Haye, le 06 janvier 2004

Objet : menaces contre un ressortissant algérien réfugié sur le territoire français

Monsieur le Ministre,

L'ONG de droit néerlandais Justitia Universalis vous exprime très respectueusement sa plus grande préoccupation quant aux persécutions dont ferait actuellement l'objet, sur le territoire français, Monsieur Lyes Laribi, victime algérienne de déportation et de torture, auteur de l'ouvrage « Dans les Geôles de Nezzar », paru en juin 2002 aux éditions Paris-Méditerranée.

Face à ces persécutions, M. Lyes Laribi vient de déposer plainte contre X auprès de la brigade criminelle (quai des Orfèvres) et a été entendu le 19 décembre dernier par la brigade anti-terroriste.

Justitia Universalis a tout lieu de croire que ces faits ne sont pas étrangers à la plainte déposée par des victimes françaises et algériennes à l'encontre du général en retraite, Khaled Nezzar, en avril 2001, victimes parmi lesquelles M. Lyes Laribi.

Les victimes avaient été soumises, il y a deux ans, à de graves menaces de représailles, d'intimidation, voire de liquidation sur le sol français, proférées par des personnes civiles qui seraient, d'après les plaignants, des agents des services sécuritaires algériens.

Monsieur Le Ministre,

A la lumière de ce qui précède, nous vous prions d'ordonner que la protection de M. Lyes Laribi soit assurée sans délai par l'Etat français garant de sa sécurité. Nous sollicitons aussi qu'une enquête complète et indépendante soit immédiatement ouverte pour déterminer l'identité et la qualité des auteurs de menaces et persécutions alléguées. L'enquête devrait s'assurer également que des mesures soient désormais prises pour prévenir la répétition de telles pratiques.

Nous espérons que l'Etat français prendra ces menaces au sérieux et fera face à ses responsabilités conformément à la loi.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre profond respect.

Le Secrétaire-général

Dr Anouar Koutchoukali

Copie pour information :

- M. W. Bourdon, avocat à Paris
- Organisation Algeria-Watch
- Fédération Internationale des Droits de l'Homme
- Amnesty International
- Human Rights Watch